

**Complément d'avis n° 2016/12-04
relatif à l'accréditation de l'École nationale supérieure d'électricité
et de mécanique de Nancy (ENSEM)
à délivrer le titre d'ingénieur diplômé**

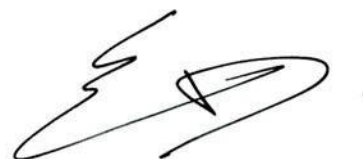
Objet

Prolongement de l'accréditation d'un an pour le diplôme d'Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'électricité et de mécanique de Nancy de l'Université de Lorraine en formation initiale sous statut d'apprenti et en formation continue.

La Commission des titres d'ingénieur a adopté le complément d'avis suivant :

La Commission prend acte favorablement du prolongement d'un an de l'accréditation de la formation en formation initiale sous statut d'apprenti et en formation continue pour l'année universitaire 2020-2021.

Délibéré et approuvé en séance plénière à Paris, le 13 octobre 2020.



La présidente,
Elisabeth CREPON